



# ACADÉMIE DE BORDEAUX

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Inspection Pédagogique Régionale

### Inspection Pédagogique Régionale

Réf :  
Lettre 1 23-24 NL

Affaire suivie par :  
Christophe BERTHIER-BELLEARD  
Jean -Paul CASTRO  
Gianni COLAMONICO  
Bruno MOMBELLI

IA-IPR de Physique Chimie

Tél : 05 57 57 38 19

#### Mél :

[christophe.berthier-belleard@ac-bordeaux.fr](mailto:christophe.berthier-belleard@ac-bordeaux.fr)  
[jcastro@ac-bordeaux.fr](mailto:jcastro@ac-bordeaux.fr)  
[gianni-carmelo.colamonico@ac-bordeaux.fr](mailto:gianni-carmelo.colamonico@ac-bordeaux.fr)  
[bruno.mombelli@ac-bordeaux.fr](mailto:bruno.mombelli@ac-bordeaux.fr)

Bordeaux, le 11 septembre 2023

Christophe BERTHIER-BELLEARD  
Jean-Paul CASTRO  
Gianni COLAMONICO  
Bruno MOMBELLI

Inspecteurs d'Académie  
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux  
de Physique-Chimie

à

Mesdames et Messieurs les professeurs  
de Physique-Chimie

s/c de Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement

Chères collègues, chers collègues,

En ce début d'année scolaire, nous souhaitons tout d'abord la bienvenue à tous les enseignants nouvellement nommés dans l'académie. Cette année, l'équipe d'inspection de physique-chimie accueille un nouvel inspecteur : Jean-Paul CASTRO.

Dans la continuité des années précédentes, certains enjeux pédagogiques doivent être intégrés dans les pratiques de toutes les classes, du collège au lycée :

- l'évaluation des progrès et des acquis des élèves en lien avec les domaines du socle commun au collège et du livret scolaire au lycée ;
- le travail personnel de l'élève en classe et hors la classe ;
- l'orientation et les parcours des élèves ;
- les valeurs de la République et l'esprit critique ;
- l'expression orale des élèves.

Ils constitueront des axes spécifiques de la réflexion académique et l'objet d'une attention particulière de l'inspection lors des rendez-vous de carrière, des inspections, des visites d'accompagnement et des réunions d'équipe.

Nous vous rappelons l'importance de développer le travail des compétences à s'orienter même si vous n'êtes pas professeur principal. Le site de [l'ONISEP](#) offre de nombreuses ressources à mobiliser avec les élèves dans notre discipline : interviews de professionnels, exemples de parcours, fiches métiers, présentation de formations, etc.

La plateforme [apps.education.fr](https://apps.education.fr) propose un service complet d'outils pour les professeurs, compatibles RGPD : agenda, outil de sondage, espace de stockage, outil de visioconférence, espace collaboratif TRIBU, service d'envoi de fichiers volumineux, etc. Elle a été testée par un ensemble de professeurs, et est particulièrement intuitive quant à son utilisation. Un [tutoriel](#) est aussi disponible.

Nous connaissons votre mobilisation pour former et accompagner l'ensemble des élèves dans toute leur diversité (décrocheurs, allophones, dys-, handicap, haut potentiel, ...) et assurer leur inclusion. Nous vous en



remercions et vous rappelons l'existence de [l'espace « cap école inclusive »](#) sur le site internet du réseau CANOPE. La notion de besoins particuliers qui y est développée permet d'entrer dans des démarches de différenciation. Des webinaires seront proposés en cours d'année scolaire.

Notre discipline accueille quelques professeurs contractuels répartis en collège comme en lycée. Nous savons votre implication pour leur réserver le meilleur accueil et les accompagner à assurer leur mission (tutorat, visite conseil, présentation de ressources...) avec, au besoin, l'appui des services du rectorat. Nous remercions les enseignants qui coordonnent les visites et ceux qui accompagnent les professeurs néo-contractuels facilitant ainsi leurs installations dans leurs nouvelles fonctions. Les enseignants qui souhaiteraient intégrer le dispositif d'accompagnement en qualité de visiteur conseil sont encouragés à nous contacter.

## 1. FORMATION INITIALE ET CONTINUE

### Formation initiale

Suite à la réforme de la formation initiale, les professeurs stagiaires sont tous titulaires d'un Master 2. Cette année, nous accueillons dans notre académie 26 professeurs stagiaires en formation initiale. Les 18 étudiants M2 MEEF qui préparent le concours suivront des stages en responsabilité en qualité de professeurs contractuels alternants ou en pratique accompagnée accueillis dans la classe du professeur tuteur toutes les semaines du mois d'octobre au mois de mai. Il en sera de même pour les étudiants M1 MEEF mais sur quatre temps plus courts du mois de novembre au mois d'avril. Nous savons pouvoir compter, comme d'habitude, sur le meilleur des accueils et des accompagnements de votre part.

### Formation continue

Nous attirons votre attention sur l'importance du développement professionnel tout au long de la carrière. **La participation aux actions de formation continue** en est l'un des piliers majeurs quel que soit le profil des enseignants.

Nous tenons à remercier tous les enseignants impliqués comme concepteurs et formateurs dans la formation continue de notre discipline dont le travail contribue à la réalisation du plan académique de formation 2023-2024 [consultable en ligne](#). Il propose une offre collective à l'initiative des établissements, et une autre individuelle. Cette dernière peut être à public désigné (par les corps d'inspection) ou à candidature individuelle.

La consultation des offres en physique chimie est facilitée en sélectionnant « Plan académique de formation/2d degré » puis « Tableau » dans le cadre « Vue pour les résultats » et « IA IPR SC PHYS » dans « discipline/responsable ».

Comme précédemment, les offres à candidature individuelle s'effectuent tout au long de l'année sur des créneaux de dates et sur des sites communiqués par un courriel via la liste de diffusion académique. Un lien de pré-inscription est indiqué dans ce courriel. Les personnes retenues pour la formation sont choisies parmi celles qui se seront pré-inscrites.

Ces formations sont le plus souvent délocalisées sur trois à cinq sites académiques afin de réduire les temps de



déplacement à moins d'une heure. Elles concernent des aspects divers de la discipline : incertitudes et mesures, utilisation de microbit, escape game, esprit critique et physique-chimie, sciences cognitives et physique-chimie, mécanique des fluides, didactique de la chimie.

Elles complètent les formations à public désigné et les préparations au concours interne (CAPES, Agrégation) ainsi que les formations spécifiques à l'accompagnement des professeurs contractuels.

Cette année une formation sur le **projet expérimental en enseignement scientifique** de première sera proposée conjointement aux professeurs de physique-chimie et de SVT. Nous demanderons prochainement aux proviseurs une inscription de binômes de professeurs physique/chimie-SVT. N'hésitez pas à contacter votre chef d'établissement si vous êtes intéressé(e).

Enfin, nous déployons une offre de formation sous la forme de « **parcours** ». Il s'agira pour vous de choisir des modules de formation pour constituer un parcours de formation thématique sur l'année. Ces parcours pourront être réalisés à titre individuels ou collectifs, en regroupant tous les professeurs d'un même lycée ou d'un secteur géographique. Deux parcours sont proposés cette année : « l'évaluation au service du progrès des élèves », « le travail personnel et l'implication de l'élève ». Nous reviendrons vers vous pour vous apporter de plus amples informations prochainement sur ces deux parcours et les modalités d'inscription.

Lorsque la formation de la **Maison pour la science** est inscrite au PAF, il est nécessaire de procéder à une double inscription, sur le PAF et sur le site de la Maison pour la science.

Dans le cas contraire, une inscription unique sur le site de la Maison pour la science suffit.

Vous trouverez une présentation des Maisons pour la science et des formations sur le site : <http://www.maisons-pour-la-science.org/>

## 2. LE COLLÈGE

Cette année un nouveau programme de **sciences et technologie** de cycle 3, publié au [bulletin officiel 25 du 23 juin 2023](#), entre en vigueur. Tout en restant un programme de cycle, il fixe des attendus de fin de CM2 et de fin de sixième. La programmation de sixième devra se fonder sur ces acquis de fin de CM2. Il convient donc d'effectuer un travail de liaison avec les collègues des écoles primaires qui pourra faire émerger des besoins en formation ou en matériel. Du point de vue des objectifs de formation, les compétences travaillées sont précisées. Le lien avec les fondamentaux (mathématiques et maîtrise de la langue) est réaffirmé à travers des capacités explicitées. L'esprit critique représente clairement un enjeu fort de formation.

Le programme de cycle 4 reste consultable au [BO n°31 du 30 juillet 2020](#).

Les **activités expérimentales** sont au cœur de la formation scientifique des élèves dans notre discipline. Elles sont parties intégrantes des situations pédagogiques qui permettent de construire les compétences du programme de physique-chimie qui alimentent le socle.

Nous vous remercions pour votre implication dans le dispositif « **devoirs faits** » et vous invitons à penser son articulation avec l'activité de l'élève dans et hors la classe. Il est l'occasion d'explicitier et de faire travailler aux élèves les compétences du domaine 2 « Des méthodes et des outils pour apprendre » comme l'importance, la forme, les attendus du travail à la maison pour réussir dans ses études. Une explicitation des objectifs et des ressources est accessible sur [eduscol](#).

## 3. LE LYCÉE

Nous vous ferons part des décisions concernant les futures épreuves du baccalauréat dès que les textes officiels seront parus. Nous organiserons des réunions à distance afin de répondre à vos questions sur ce sujet. Nous vous rappelons l'importance d'harmoniser dès la classe de seconde les pratiques d'évaluation au sein de l'équipe et de les explicitier dans le volet disciplinaire du projet d'évaluation.



La banque nationale des sujets (BNS) peut être une source d'inspiration pour vos sujets d'évaluation. Elle est accessible via le portail [ARENA](#).

Le [BO n° 25 du 22 juin 2023](#) précise des évolutions qui concernent l'**enseignement scientifique**. Le programme de première est applicable dès cette rentrée, celui de terminale à la rentrée 2024. La mise en œuvre pluridisciplinaire d'un **projet expérimental et numérique** est exigible en classe de première. Pour vous accompagner dans la démarche nous vous proposons une formation spécifique, à candidature individuelle, en binôme SVT-physique-chimie. La demande d'inscription est réalisée par le chef d'établissement. Vous recevrez prochainement une information spécifique via la liste de diffusion. Le programme d'enseignement scientifique s'adressant à tous les élèves du lycée, la formation à l'esprit critique en est un axe saillant.

Nous demandons aux **coordonnateurs disciplinaires** de remplir le fichier enquête en pièce jointe à la lettre de rentrée, après l'avoir renommé sous la forme :  
**numéro département-VILLE-NOM ETABLISSEMENT** (ex : 33-LANGON-JEAN MOULIN).  
(merci de laisser le format tableur et de ne pas enlever ni fusionner de cellule).

Ce fichier est à déposer **avant le 30 septembre 2023** dans un répertoire en ligne en suivant le lien ci-dessous :  
<https://nuage01.apps.education.fr/index.php/s/w7MfiSRe4bZfCKP>

En ce qui concerne la voie STL, l'enquête complémentaire en pièce jointe est aussi à renvoyer par les établissements concernés à l'adresse [Christophe.Berthier-Belleard@ac-bordeaux.fr](mailto:Christophe.Berthier-Belleard@ac-bordeaux.fr).

#### 4. LES EXAMENS (DNB, bac, BTS)

Comme chaque année, chacun(e) d'entre vous peut être sollicité(e) pour proposer des sujets d'épreuve commune ou d'épreuves terminales écrites ou expérimentales. **Cette mission, placée sous le sceau de la plus haute confidentialité, entre dans le cadre général des missions d'examens. Elle ne peut pas être refusée même si la demande émane d'une autre académie.**

Tous les professeurs qui enseignent au lycée sont mobilisables dans le cadre des corrections des épreuves d'enseignement de spécialités, les épreuves ponctuelles destinées aux candidats libres, le grand oral, et les épreuves du second groupe. De même au collège, tous les enseignants de physique-chimie sont susceptibles de corriger la partie physique-chimie de l'épreuve de sciences et technologie du DNB, même s'ils n'interviennent pas en classe de troisième. Les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date de clôture de la session concernée fixée par la note de service qui établit le calendrier de la session.

Les épreuves orales de contrôle sont définies dans les notes de services publiés au [BO spécial du 13 février 2020](#). Il n'existe pas de banque académique ou nationale de sujets pour ces épreuves.

Tous les professeurs qui enseignent en BTS peuvent être convoqués dans le cadre des corrections des épreuves écrites mais aussi pour les oraux de contrôle qui ont été pérennisés par le décret du 3 juin 2022. La participation à ces évaluations certificatives constitue, comme pour le baccalauréat et le DNB, une obligation de service.

#### 5. LE LABORATOIRE DE SCIENCES

Les missions des personnels de laboratoire sont décrites dans le [BO n°19 du 9 mai 2013](#). **La bonne tenue du laboratoire de sciences doit faire l'objet d'une vigilance particulière de l'ensemble de l'équipe. La**



propreté, le rangement et le stockage des produits chimiques doivent être une priorité pour chacun. Vous trouverez un ensemble de repères et de consignes dans la [circulaire académique du 30 août 2019](#) qui concerne les mesures de prévention des risques dans les laboratoires de sciences des établissements scolaires.

De nombreuses informations sont aussi disponibles sur la [page du CHSCT](#) ou sur la [page académique disciplinaire](#).

Pour toute question concernant ce sujet, l'inspectrice Santé et Sécurité au Travail (ISST), Madame Christine Coche, peut être contactée à l'adresse suivante : [christine.coche@ac-bordeaux.fr](mailto:christine.coche@ac-bordeaux.fr).

## 6. PHYSIQUE-CHIMIE ET VALEURS DE LA REPUBLIQUE

Ce début d'année scolaire nous a rappelé la nécessité de transmettre et de faire vivre les **valeurs de la République à l'École**. Nous remercions chacun d'entre vous pour son engagement au service de cet objectif primordial de notre mission pédagogique. En effet, par le développement de la culture scientifique, de la pensée rationnelle et de l'esprit critique, notre discipline y contribue pleinement. C'est plus visiblement le cas dans certains programmes tels que l'enseignement scientifique de la classe de première et de terminale de la voie générale ou le récent programme de sciences et technologie de cycle 3. Cependant, tous les enseignements peuvent contribuer à travailler ces enjeux.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires et des cas concrets dans le livret « la République à l'École » (cf [site](#), ou [pdf](#)). Une formation spécifique à candidature individuelle est prévue cette année au PAF sur ce thème.

## 7. LA CULTURE SCIENTIFIQUE

L'année scolaire 2022-2023, de nombreux établissements et écoles sont entrés dans une démarche d'établissement en **Démarche de Développement Durable**. Ils ont reçu **label ad hoc : E3D**. Il donne de la visibilité au travail accompli dans la formation des élèves à cette éducation et à l'engagement citoyen des jeunes. La physique-chimie, sciences des phénomènes naturels, a une place majeure dans la compréhension de l'environnement et de son évolution. Nous connaissons votre implication qui a conduit à ces labellisations. Nous vous en remercions et vous encourageons à poursuivre votre engagement.

[Le site académique de l'éducation au développement durable](#) vous permettra de trouver différentes informations et ressources.

Nous remercions tous les professeurs qui s'investissent dans le champ de la **culture scientifique** pour accompagner les élèves dans les différents dispositifs possibles : ateliers scientifiques, concours « C-Génial collège » ou « C-Génial lycée, dispositifs sciences à l'école, olympiades nationales de la chimie ou de physique de France, olympiades internationales de la chimie ou de la physique, prix Pierre POTHIER, ... Ils permettent de susciter des vocations, porter des regards différents sur la science en montrant des activités de recherche et industrielle à des élèves qui en sont un peu éloignés et permettre ainsi de déconstruire de nombreuses représentations. Nous partagerons avec vous certaines manifestations et initiatives emblématiques par la liste de diffusion mais vous trouverez toutes les informations sur le [site de la DAAC](#).

L'année scolaire 2023-2024 est labellisée « [année de la physique](#) ». À cette occasion, de nombreuses manifestations sont prévues pour valoriser notre discipline. Dans le cadre du PAF, et en liaison avec l'Université et le CNRS, des visites de laboratoires universitaires de Bordeaux et de Pau seront organisées fin novembre-début décembre pour les professeurs (inscription au PAF).

De plus, comme pour l'année de la chimie précédemment, vous pouvez participer au concours académique « [La physique pour un oral percutant](#) ». Il s'agit pour les élèves de développer à l'oral un axe scientifique proposé dans l'ouvrage « [Étonnante physique](#) », édité par le CNRS. Ce concours est réservé à un groupe de spécialité d'élèves de première (voie générale ou technologique), ou d'enseignement scientifique. Les ouvrages sont fournis. Les élèves devront produire, en binômes ou trinômes, des présentations d'une durée de trois minutes qui seront filmées. L'établissement fera parvenir la présentation qui lui semble la plus pertinente au jury. La finale aura lieu à Bordeaux et s'accompagnera d'une visite de laboratoires proposée aux lycéens. Nous



souhaiterions qu'il y ait des lycées inscrits dans chacun des départements de l'académie (renseignements auprès de [bruno.mombelli@ac-bordeaux.fr](mailto:bruno.mombelli@ac-bordeaux.fr)).

En relation avec l'année de la physique et les jeux olympiques 2024 un concours « Physique et Sports » est proposé. Renseignements sur le site du [CNRS](http://CNRS) ou de la [SFP](http://SFP).

Semaines européennes du développement durable : du 18 septembre au 8 octobre 2023

Semaine de la science : du 6 au 16 octobre 2023

## 8. SUIVI DES ETABLISSEMENTS ET RÉPARTITION GEOGRAPHIQUE DES INSPECTEURS

La campagne 2023-2024 des rendez-vous de carrière commence dès le mois de septembre 2023. Nous vous renvoyons à [l'arrêté du 5 mai 2019 \(modifié en juillet 2019\)](#) qui précise les objectifs et les modalités de ce rendez-vous de carrière.

Si vous êtes concerné(e) par un rendez-vous de carrière, nous vous engageons à porter un regard réflexif sur l'ensemble de votre parcours en amont des entretiens : ce temps d'échanges sur les compétences acquises et sur les perspectives d'évolution professionnelle est un moment privilégié dans la carrière. Pour vous y aider, vous pouvez vous appuyer sur le document [guide de l'entretien](#), le compléter et l'envoyer à l'inspecteur. Vous avez aussi la possibilité de lui présenter lors de la visite de classe ou de lui faire parvenir en amont tout document professionnel (progressions, évaluations, cahiers de notes, supports d'élèves...) qui atteste de votre niveau de maîtrise des compétences professionnelles. Nous précisons que l'inspecteur évaluateur qui assurera votre rendez-vous de carrière peut être différent de celui qui relève de votre ZAP.

L'annonce du rendez-vous de carrière se fait exclusivement par le biais de la messagerie académique, avec l'adresse type [prénom.nom@ac-bordeaux.fr](mailto:prénom.nom@ac-bordeaux.fr).

Le travail des inspecteurs s'organise par secteurs géographiques (**Zones d'Animation Pédagogiques**) répartis de la manière suivante :

C. Berthier 06 16 79 24 72	J.P. CASTRO 06 16 79 06 74	G. Colamonico 06 12 56 15 34	B. Mombelli 06 18 54 25 84
Bergerac Ouest Dordogne Périgueux Bordeaux centre (ZAP 01) Rive droite (ZAP 03) Libourne (ZAP 04)	Bordeaux Nord (ZAP 02) sauf lycée St Louis Mont de Marsan/Aire Des Gaves (sauf le lycée Albert Camus de Mourenx) Pau-Nay	Mérignac Pessac (ZAP 07) Talence (ZAP 05) Médoc (ZAP 08) Arcachon (ZAP 09) Blaye (ZAP 10) Parentis Dax Lycée St Louis (Bordeaux) Lycée Albert Camus (Mourenx)	Est Dordogne Nord Dordogne Marmande-Nérac Agen Villeneuve sur Lot Nive et Adour Nive et Saison Sud Gironde (ZAP 06)

Les IA-IPR seront accompagnés d'un professeur chargé de mission : Thierry BAUDOIN. Il participera en particulier aux inspections de contractuels, visites conseils de professeurs titulaires, accompagnements, formation continue, examens (en particulier suivi de corrections d'examens).

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire.

PJ :

- enquête niveaux enseignés ;
- enquête spécifique à la série STL option SPCL

Les IA-IPR de Physique-Chimie